

PHOTOBIMODULATION DENTAIRE

avec CARRE ROUGE 660-20

Les photons de la lumière rouge sont absorbés en permanence dans nos cellules, par des protéines spécifiques, les cytochromes C-oxydase, qui vont déclencher dans les mitochondries, la production de notre carburant cellulaire : l'A.T.P. (adénosine triphosphate).

Notre CARRE ROUGE 660-20 augmente la production de photons, donc génère plus d'énergie.

C'est le principe de la photobiomodulation.

De nombreuses études scientifiques, thèses, articles de presse, etc... en provenance d'autres pays, attestent des bienfaits de la lumière rouge 660nm, sur les organismes vivants et sur l'homme en particulier.

Vous pouvez en retrouver sur notre site internet : www.loupilescience.fr

Il en résulte que la lumière rouge 660nm peut avoir des propriétés antalgiques, anti-inflammatoires, anti-oedémateuses, et augmenter les débits sanguins et lymphatiques. L'exposition à la lumière rouge, de manière systématique, après vos actes chirurgicaux (extractions, implantologies, etc...) va favoriser des cicatrisations tissulaires et osseuses, indolores et plus rapides.

L'exposition à la lumière rouge 660nm peut se faire sans danger, connu à ce jour, sur le matériel métallique ou plastique.

Peu de contre-indications et sans danger pour la peau.

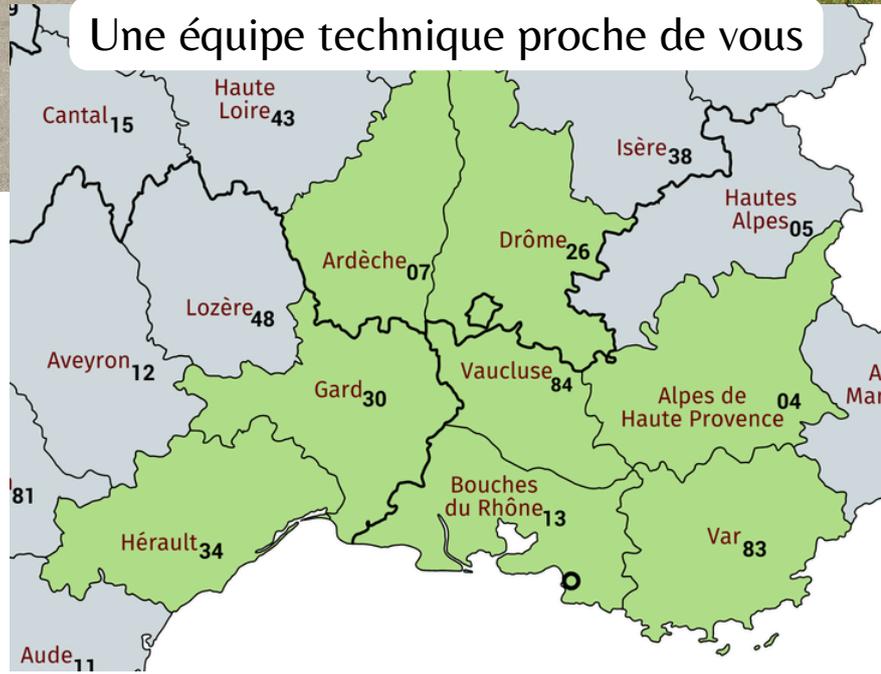
Pour obtenir une photomodulation efficace, il convient que chaque exposition de 20 minutes environ, soit effectuée à la suite des soins, à une distance de 5cm de la peau et portant des lunettes de protections pour plus de confort pour le patient.

Notre CARRE ROUGE 660-20, mains libres, est conçu et fabriqué en France, de manière éco-responsable, par des entreprises normées ISO 9001 et ISO 13485, dans le respect des normes CE européennes en vigueur.

Garantie fabricant de 2 ans et S.A.V. assuré en France.



Une équipe technique proche de vous



ADPG
provençence
30 ans



Tél: 04.90.84.00.94
contact@adpg.fr

